



➔ [Agesetvie.com](http://Agesetvie.com)

0 801 07 08 09

Service & appel  
gratuits

## La Maison partagée Ages & Vie, c'est possible aussi pour *une courte durée !*

La Maison Ages & Vie associe le confort d'un logement de plain-pied adapté aux personnes à mobilité réduite à la présence 7J/7 d'auxiliaires de vie pour les accompagner selon leurs besoins.

Suite à une hospitalisation, durant l'absence d'un proche aidant ou encore pour tester la solution tout en douceur, il vous est possible de découvrir la Maison partagée sur une courte période.

Restez quelques jours  
ou pour longtemps,  
c'est vous qui  
décidez !

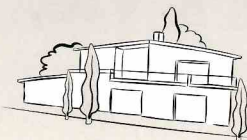
Maisons partagées  
pour 8 personnes âgées  
avec auxiliaires de vie  
sur place 7J/7



## La courte durée en Maison partagée Ages & Vie, une solution flexible et accueillante

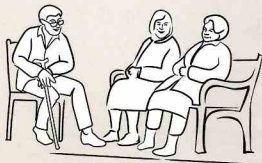
Que vous souhaitiez rester quelques jours, quelques semaines ou davantage, la durée de votre séjour s'adapte à votre situation.

### Une formule *facile et sans contraintes\**



- ➔ Frais de dossier et d'installation offerts
- ➔ Chambres meublées pour faciliter l'installation
- ➔ Un dossier simplifié
- ➔ Pas de dépôt de garantie
- ➔ Pas de préavis à payer après le départ

### Pour qui ?



- ➔ Des personnes âgées **qui sortent d'hospitalisation** et dont le retour à domicile est prématuré ;
- ➔ Des personnes âgées **qui souhaitent tester la vie en colocation** avant une installation à long terme ;
- ➔ Des aidants **qui cherchent une solution ponctuelle et sécurisante** pour leur proche.

### Les *services* au sein de la Maison partagée

Les **auxiliaires de vie présentes 7J/7 assurent à la fois des prestations de vie quotidienne** (entretien du logement et du linge, courses et préparation des repas, animations de la vie collective) **mais également un accompagnement personnalisé selon la perte d'autonomie de chaque colocataire** (aide à la toilette, au lever et au coucher, aide à la mobilité et au transfert).

**La nuit, un salarié en astreinte peut intervenir rapidement en cas d'appel d'urgence** via le bip de téléalarme, offrant ainsi un cadre de vie sécurisant.

➔ **Agesevive.com**

**0 801 07 08 09**

Service & appel gratuits

**AGES  
& VIE**

Bien accompagné.  
Bien entouré.  
En maison partagée.

\*Les séjours de courte durée sont proposés dans la limite de 2 souscriptions de contrats de courte durée par an avec Ages & Vie Gestion pour la location d'un logement en colocation et avec Ages & Vie Services pour les prestations d'accompagnement, pour une durée maximale cumulée de 120 jours sur 12 mois.